

EVALUATION DES RISQUES D'INCENDIE

FICHE N°27 / Réf. : ERI

Formation répondant aux exigences du Code du travail R4427-2
et en application avec le 25 juin 1980 modifié.

OBJECTIFS

- Réaliser un état des lieux des dispositifs de sécurité existants dans votre établissement et définir son niveau de conformité.
- Présentation conforme à l'article L4121-1 du Code du travail et l'arrêté du 25 juin 1980 modifié.

METHODOLOGIE

Entretien avec les divers responsables et visite complète de l'établissement en vue de:

- Déterminer les points sensibles et vitaux.
- Étudier les flux des matières premières en cours et produits finis.
- Déterminer les points dangereux.
- Évaluer les possibilités de propagation.
- Evaluer: le sinistre au maximum possible, le sinistre raisonnablement escomptable (concept assurance).

Inventaire des moyens de protection et de secours :

- Moyens humains.
- Moyens matériels manuels.
- Moyens matériels automatiques.
- Dispositions constructives.
- Ressources hydrauliques.
- Mesures propres à faciliter l'intervention des secours extérieurs.

Organisation de l'alarme et de l'alerte.

Définition des priorités et des délais d'application des mesures ci-dessus.

Proposition d'un plan d'action.

FORMALISATION

- Appréciation d'ensemble sur le niveau de sécurité.
- Remise d'un rapport écrit complet, informatisé et confidentiel.
- Tableau « Forces/Faiblesses ».